



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 59355

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur la situation d'un agent titulaire du grade de rédacteur territorial, détaché dans la même collectivité sur un emploi de cabinet en bénéficiant d'une augmentation de sa rémunération de base de 15 %. Elle souhaiterait qu'il lui indique si le contrat d'engagement de cet agent peut contenir une clause de révision permettant à cet agent d'obtenir une augmentation de sa rémunération tenant compte des avancements d'échelon obtenus dans son grade d'origine.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59355

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2001, page 1762